



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr. générale  
14 avril 2010  
Français  
Original : anglais

---

**Session annuelle de 2010**

21 juin-2 juillet 2010, Genève

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

**Programme des Volontaires des Nations Unies**

**Programme des Volontaires des Nations Unies**

**Rapport de l'Administrateur**

*Résumé*

Le présent rapport donne un aperçu général des résultats obtenus par le Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) au cours de l'exercice biennal 2008-2009 à l'appui des efforts déployés par les pays de programmes et les organismes des Nations Unies en faveur de la paix et du développement et notamment de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Sa structure répond au modèle des activités des VNU tel qu'il a été approuvé par le Conseil d'administration en 2006.

Une annexe statistique concernant les volontaires, un aperçu de la situation financière et le cadre de résultats des VNU sont affichés sur le site Web du Conseil d'administration.

*Éléments de décision*

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être : a) se féliciter de la contribution des nombreux volontaires aux réalisations des pays de programmes et des organismes des Nations Unies dans le domaine de la paix et du développement; b) se féliciter également du nombre croissant de volontaires en ligne travaillant pour le service de Volontariat en ligne des VNU; c) féliciter les VNU des résultats obtenus en matière d'environnement et de changements climatiques et encourager un renforcement de l'action dans ce domaine; d) féliciter aussi les VNU des résultats obtenus pour ce qui est de la prise en compte systématique des sexospécificités dans les programmes et encourager les partenaires des VNU à améliorer l'équilibre entre les sexes pour les missions confiées aux VNU; e) se féliciter de l'action menée par les VNU pour créer un corps de volontaires nationaux dans les pays de programmes; f) appeler les partenaires de développement et tous les pays membres à accroître les ressources allouées au Fonds bénévole spécial afin de permettre la poursuite des



travaux de recherche et des innovations pilotes qui illustrent l'importance du volontariat en matière de paix et de développement, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi qu'aux autres mécanismes de financement; g) encourager les gouvernements, le PNUD et les organismes des Nations Unies à créer un corps de volontaires nationaux, à intégrer le volontariat dans les programmes, à faire en sorte que les VNU participent de plus en plus à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et à faire rapport sur l'action menée; h) demander au PNUD de continuer de fournir aux VNU tout le soutien administratif et juridique et l'appui à l'exécution des programmes leur permettant de s'acquitter de leur mandat; i) encourager les VNU à innover et à diversifier les types de volontariat et en particulier offrir aux jeunes davantage d'occasions de faire du volontariat conformément à la résolution 31/131 de l'Assemblée générale; j) encourager les pays membres à reconnaître les volontaires VNU nationaux et internationaux comme faisant partie intégrante de l'assistance apportée par les Nations Unies et leur fournir l'aide et la protection dont ils ont besoin pour s'acquitter efficacement de leurs fonctions; k) encourager les VNU à continuer de coordonner les manifestations devant marquer le dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires en 2011, conformément à la résolution 63/153 de l'Assemblée générale et prier les VNU de créer une entité leur permettant de recevoir les contributions destinées à la célébration de cet anniversaire en 2011; l) appeler les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les organisations faisant appel à des volontaires, la société civile, le secteur privé et les communautés à reconnaître les résultats obtenus par les volontaires dans le domaine de la paix et du développement en célébrant de façon active ledit anniversaire en 2011 et inviter les VNU à faire une présentation spéciale au Conseil à sa première session ordinaire de 2011 sur la planification de l'anniversaire en 2011 et le quarantième anniversaire des VNU.

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	3
II. Résultats obtenus par le Programme . . . . .	4
A. Reconnaissance au niveau mondial de l'importance du volontariat pour la paix et le développement . . . . .	5
B. Intégration du volontariat dans les programmes pour la paix et le développement . . . . .	9
C. Mobilisation de volontaires contribuant à la paix et au développement . . . . .	13
III. Résultats en matière de gestion . . . . .	20
IV. Problèmes à régler et possibilités à exploiter . . . . .	22

## I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu général des résultats obtenus par le Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) au cours de la période 2008-2009 et s'aligne sur la structure du rapport établi pour 2006-2007. Une attention toute particulière est accordée à l'établissement des rapports concernant les résultats et à la durabilité des activités des VNU, conformément à la décision 2006/18 du Conseil d'administration.

2. L'action des VNU s'inspire des décisions de l'Assemblée générale – les délibérations de sa Troisième Commission sur la suite donnée à l'Année internationale des volontaires –, de la Commission du développement social et de l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

3. Le chapitre sur les résultats obtenus illustre les réalisations dans trois domaines d'action des VNU – les activités de plaidoyer, l'intégration du volontariat et la mobilisation des volontaires. En 2008, les définitions du cadre de résultats connexe ont été précisées; les trois types de résultats souhaités sont désormais : a) la reconnaissance au niveau mondial de l'importance du volontariat pour la paix et le développement; b) l'intégration du volontariat dans les programmes en faveur de la paix et du développement; c) la mobilisation d'un nombre croissant de volontaires, toujours plus divers contribuant à la paix et au développement. Les résultats essentiels ont également été redéfinis (même s'ils n'ont pas été modifiés sur le fond) et constituent les sous-titres de chapitre.

4. Un quatrième résultat essentiel a été ajouté pour tenir compte des fonctions d'appui du Programme : soutien stratégique, contrôle et transparence. Ce domaine est décrit dans le chapitre sur les résultats en matière de gestion.

5. Les VNU ont souffert de la situation mondiale. La crise financière s'est traduite par une diminution du montant total des ressources allouées par les donateurs pour l'exercice biennal toutes sources confondues, qui est passé de 41,8 millions de dollars en 2006-2007 à 34,7 millions en 2008-2009, et le montant allant au Fonds bénévole spécial passant, lui, de 12,3 millions à 10,4 millions. Les contributions des donateurs ont continué de jouer un rôle essentiel dans la mise au point des programmes de volontariat et la mobilisation des volontaires. En dépit de la crise financière, plusieurs donateurs ont accru leurs contributions, notamment au mécanisme de financement intégral des VNU. Les VNU ont intensifié leurs efforts de mobilisation des donateurs non traditionnels, notamment les pays à revenu intermédiaire.

6. Toutefois, du fait de la mobilisation de volontaires pour les organismes des Nations Unies, le poids financier total des VNU est passé de 367 millions de dollars au cours de l'exercice biennal 2006-2007 à 427 millions en 2008-2009. Les problèmes liés aux changements climatiques ont donné naissance à de nouveaux domaines d'activité tels que l'adaptation des communautés. Les crises financière et alimentaire ont mis en relief les importantes disparités qui subsistent s'agissant de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et le rôle essentiel que jouent les volontaires en apportant des solutions faisant appel à la participation, durables, renforçant les capacités et rentables. Il conviendra de disposer des ressources nécessaires pour contribuer à remédier à ces disparités.

7. Le dernier chapitre du rapport met l'accent sur les problèmes à régler et les possibilités à exploiter. Les trois annexes du rapport – les données statistiques, l'aperçu de la situation financière et le cadre de résultats – peuvent être consultées sur le site Web du Conseil d'administration.

## **II. Résultats obtenus par le Programme**

8. Les VNU ont continué d'incorporer le modèle d'activité et le cadre de résultats dans tous leurs outils, processus et instruments tels que la liste, le cycle de gestion des volontaires, la planification des activités et les systèmes d'établissement des rapports.

9. En 2008-2009, quelque 7 600 Volontaires des Nations Unies ont contribué à la réalisation des objectifs stratégiques du PNUD, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), de 21 autres organismes des Nations Unies, de 19 missions de maintien de la paix et missions politiques spéciales et des bureaux d'appui à la consolidation de la paix. Les Volontaires des Nations Unies représentent 163 nationalités différentes et sont déployés dans 136 pays, ce qui donne au Programme une envergure véritablement mondiale. Le Programme continue de recruter des volontaires de haut niveau s'efforçant de réaliser la parité des sexes et d'assurer une répartition géographique équitable, de renforcer et d'automatiser le cycle de gestion des volontaires, notamment l'établissement de la liste et le processus de sélection des 50 000 personnes qui posent leur candidature chaque année.

10. Les programmes ont été rationalisés afin qu'il soit plus facile de relever les défis que représente la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs de développement national des pays de programmes et de tenir compte des priorités en matière de paix et de développement, des décisions du Conseil d'administration et du modèle d'activités des VNU. Tout en continuant à répondre aux besoins de leurs partenaires, les VNU ont principalement fait porter leurs efforts sur la prévention des crises et le redressement, la prestation de services de base, l'environnement et les changements climatiques, la gouvernance au lendemain des conflits, les processus électoraux et les interventions humanitaires. Une approche axée sur les droits de l'homme et l'intégration sociale a été adoptée, une attention toute particulière étant accordée aux jeunes, aux femmes et aux groupes marginalisés. Les VNU sont des partenaires actifs dans les pays où est mise en œuvre l'initiative « Unis dans l'action ».

11. Le partenariat stratégique entre le PNUD et les VNU s'est poursuivi au cours de l'exercice biennal, représentant 26 % des activités des VNU en termes financiers. Les VNU s'inspirent du plan stratégique du PNUD et contribuent au renforcement des capacités en facilitant la participation et en collaborant avec les gouvernements afin de promouvoir l'engagement des citoyens dans le dialogue public concernant le développement. En 2008-2009, le pourcentage des Volontaires des Nations Unies affectés aux quatre domaines d'action du plan stratégique du PNUD était le suivant : 28 % consacraient leurs efforts à la réduction de la pauvreté; 27 %, à la gouvernance démocratique; 42 %, à la prévention des crises et au redressement; et 3 %, à l'environnement et au développement durable.

## **A. Reconnaissance au niveau mondial de l'importance du volontariat pour la paix et le développement**

12. Les VNU s'emploient à ce que le volontariat soit mieux compris et reconnu et promeuvent celui-ci comme faisant partie intégrante des programmes de développement internationaux, régionaux et nationaux. Au cours de la période 2008-2009, les VNU ont fait œuvre de sensibilisation à la contribution du volontariat à la paix et au développement par le biais de travaux de recherche, de conférences, d'activités d'information, de campagnes, de partenariats et du renforcement des capacités. Les VNU ont établi des partenariats avec les gouvernements, la société civile, les milieux intellectuels et universitaires, le secteur privé et les organismes des Nations Unies en promouvant le dialogue national et international, l'élaboration de politiques et la reconnaissance de la contribution des volontaires. Les VNU ont commencé à préparer la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires.

### **Résultat essentiel 1.1**

#### **La situation du volontariat et la contribution de ce dernier au développement sont documentées et font l'objet d'une diffusion**

13. Les VNU ont documenté et diffusé les meilleures pratiques en matière de volontariat au service du développement et cerné les façons d'aborder le développement faisant appel à la participation, le déploiement ciblé de volontaires et la concertation.

14. Les VNU ont identifié les lois et politiques affectant le volontariat, fait des recherches à ce sujet et mené des études de cas approfondies de trois pays situés dans chacune des régions géographiques. Ils ont établi une note d'orientation mettant l'accent sur la nécessité d'adopter une approche globale de la promotion d'un cadre législatif et réglementaire facilitateur permettant au volontariat de stimuler le développement social, politique et économique. Les VNU ont également mené des travaux de recherche sur les meilleures pratiques s'agissant de la création de centres de volontaires dans les pays du Sud et ont procédé à leur diffusion afin de promouvoir et de faciliter le volontariat dans divers contextes de développement.

15. Les VNU ont établi un partenariat avec l'Alliance mondiale pour la participation des citoyens, connue sous le nom de CIVICUS, et l'Association internationale pour le bénévolat afin de publier « Volunteering and social activism: pathways for participation in human development » (Volontariat et militantisme social : moyens de participer au développement humain). Cette étude a souligné les rôles complémentaires du volontariat et du militantisme social dans l'autonomisation des individus et leur participation au développement, au règlement de conflits et à l'intégration sociale. Lors de la conférence européenne de recherche sur les perspectives en matière de volontariat et de militantisme tenue en 2008, les VNU ont établi des liens entre les travaux de recherche sur le volontariat, la participation et l'engagement des citoyens et les pratiques de développement.

16. Les VNU ont continué d'intégrer les sexes dans le volontariat. Dans une étude sur les femmes et le volontariat, les VNU ont souligné le rôle essentiel que jouait le volontariat dans la transformation des rôles, des possibilités offertes et des résultats obtenus. Des experts spécialistes des questions ayant trait à l'égalité des sexes ont validé les conclusions de l'étude lors d'un atelier organisé par les

VNU. Ces conclusions ont été présentées à la Conférence de 2009 des International Volunteer Cooperation Organizations (organisations internationales de coopération par le volontariat) – connues sous le nom d’IVCO – sur les volontaires en tant que catalyseurs de l’engagement des citoyens.

17. Les VNU ont diffusé leurs meilleures pratiques en matière de promotion du volontariat au service du développement en Europe du Sud-Est et dans la Communauté d’États indépendants en faisant fond sur les débats et les entrevues menés au niveau local avec des spécialistes afin d’identifier des stratégies permettant d’accroître l’impact du volontariat.

### **Résultat essentiel 1.2**

#### **Création de partenariats visant à promouvoir le volontariat au service du développement et renforcement de ceux qui existent – avec et entre les principales parties prenantes des VNU**

18. Les VNU ont continué de renforcer leurs partenariats avec les organismes des Nations Unies, les organisations de la société civile, les établissements universitaires, les fondations et le secteur privé en mettant en place des programmes conjoints et en menant des activités communes de plaidoyer en faveur du volontariat et du développement. Les VNU ont également renforcé leurs partenariats aux niveaux local et communautaire afin de stimuler le développement faisant appel à la participation.

19. Les VNU ont mené des activités de plaidoyer en faveur du volontariat par le biais des équipes de leurs bureaux dans 112 pays, avec l’appui de 130 bureaux de pays du PNUD. Au cours de l’exercice biennal, chaque année, 2 700 VNU se sont employés en collaboration avec le PNUD, à appuyer les efforts déployés à l’échelle nationale dans les quatre domaines d’intervention essentiels du plan stratégique, à savoir la promotion de la coopération Sud-Sud, l’équité entre les sexes, le renforcement des capacités nationales et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

20. Au cours des 18 dernières années, les VNU ont collaboré avec le Département des opérations de maintien de la paix, le Département des affaires politiques et le Département de l’appui aux missions de l’ONU. En 2009, un accord a été conclu entre les VNU et le Département de l’appui aux missions concernant la réalisation d’une évaluation conjointe en 2010, conformément à la résolution 60/266 de l’Assemblée générale. En 2009, les VNU ont placé plus de 1 000 volontaires auprès du HCR et renforcé leur collaboration avec le Fonds pour le développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), notamment par le biais de projets conjoints dans plusieurs pays. Ils ont également établi un partenariat avec l’initiative lancée par le Programme alimentaire mondial (PAM), l’Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF) et l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) pour éliminer la faim et la malnutrition chez les enfants. Les VNU ont mené deux études en Mauritanie concernant l’établissement d’un corps de volontaires nationaux permettant d’appuyer cette initiative.

21. En partenariat avec la Johns Hopkins University, les VNU ont continué de soutenir l’évaluation de l’importance du volontariat par le biais de comptes satellites nationaux. Les VNU et la Johns Hopkins University ont également établi des liens de partenariat avec l’Organisation internationale du Travail (OIT) afin de mettre au

point un manuel visant la prise en compte du volontariat dans les statistiques du travail, ainsi que l'avait recommandé la dix-huitième Conférence internationale sur les statistiques du travail de l'OIT.

22. Faisant suite à la résolution 63/153 de l'Assemblée générale, la Commission du développement social a décidé de se pencher sur la questions du volontariat au service du développement lors de l'examen de son thème prioritaire biennal pour 2009-2010, l'intégration sociale. Le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU a facilité la diffusion d'informations des VNU auprès de la Commission du développement social.

23. En partenariat avec l'Université d'Hiroshima, les VNU ont mis en œuvre le programme pilote concernant la mise en valeur des ressources humaines en matière de consolidation de la paix en Asie. Ils ont déployé chaque année quelque 18 participants en tant que volontaires pour des missions de courte durée touchant la consolidation de la paix en Asie et en Afrique, le renforcement des capacités et la création d'un corps de spécialistes de la consolidation de la paix en Asie.

24. Les VNU ont continué de mettre en place un environnement favorable au volontariat au niveau national en collaboration avec les institutions des pays, les organismes des Nations Unies, les universités et la société civile. En Jordanie, un comité directeur national a été créé avec l'appui des VNU, qui se compose de 25 représentants d'agences gouvernementales, d'organismes des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales (ONG), du secteur privé, des médias et d'organisations faisant appel à des volontaires, et a organisé plusieurs manifestations, forums et ateliers auxquels ont assisté un grand nombre de participants.

25. Les VNU ont noué des relations avec les gouvernements, la société civile et les partenaires de développement et du secteur privé à l'occasion de la Journée internationale des volontaires (5 décembre), faisant campagne pour le volontariat au service de la paix et du développement aux niveaux national et international, et notamment le partenariat avec les comités nationaux chargés de la célébration de cette journée et les organisations locales faisant appel à des volontaires. En 2009, par le biais de la campagne Volontaires en faveur de notre planète, les VNU ont demandé aux volontaires s'occupant d'environnement de faire un décompte des heures passées à protéger l'environnement et à aborder le problème des changements climatiques. Sur la page Web de la campagne, qui se trouve sur le site « Scellons l'accord » du Programme des Nations Unies pour l'environnement, il est noté que plus de 1,5 million d'heures ont été effectuées à titre bénévole dans 166 pays entre la Journée mondiale de l'environnement, le 5 juin, et la Journée internationale des volontaires. Soixante-dix pays ont indiqué qu'ils avaient célébré cette dernière et 50 d'entre eux ont mentionné qu'ils avaient à cette occasion abordé l'environnement. Des activités de portée mondiale ont également été menées au cours de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, organisée à Copenhague.

### **Résultat essentiel 1.3**

#### **Sensibilisation des principales parties prenantes au Programme des VNU, au volontariat et à sa contribution au développement**

26. Pour mieux faire connaître la contribution du volontariat au développement humain et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, les

VNU organisent des manifestations et des forums de développement nationaux et internationaux, collaborent, établissent des réseaux en ligne et prennent contact avec d'anciens Volontaires des Nations Unies susceptibles de mener des activités de sensibilisation.

27. Les VNU ont fait campagne en faveur du volontariat des jeunes auprès de leurs partenaires lors du séminaire de 2008 sur le volontariat au service de la consolidation de la paix et du règlement des conflits en Europe; avec le PNUD, ils ont organisé en Ukraine un atelier sur l'amélioration de l'intégration des jeunes, l'engagement des citoyens et le volontariat aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; ils ont échangé leurs meilleures pratiques sur le service national des jeunes à la huitième Conférence mondiale de l'International Association for National Youth Services (Association internationale pour le service national des jeunes); et ils ont contribué au débat sur les interventions au service du développement dans des contextes institutionnels fragiles pendant la réunion mondiale Voice and Accountability (Voix et transparence) en Colombie.

28. Dans sa résolution 63/153, l'Assemblée générale a invité les gouvernements, les médias, la société civile, le secteur privé, les partenaires de développement et les organismes des Nations Unies à marquer le dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires en 2011 aux échelons mondial, régional et national. En octobre 2009, les VNU ont organisé une réunion consultative afin d'aborder les préparatifs de la célébration du dixième anniversaire de l'Année avec les parties prenantes des organisations internationales et régionales faisant appel à des volontaires, les organisations de la société civile, les gouvernements et plusieurs organismes des Nations Unies. Les organismes partenaires des Nations Unies se sont engagés à soutenir les activités menées à l'occasion de la célébration de cet anniversaire. Le rôle du site Web géré par les VNU « world volunteer web » (portail Internet du volontariat mondial), en tant que principale structure de mise en commun de l'information et de coopération aux fins de la promotion du dixième anniversaire de l'Année, a été confirmé lors de la réunion.

29. Un plan d'action mondial pour l'Année – l'un des principaux résultats de la réunion consultative – établit les priorités pour ce qui est du soutien aux plans et activités nationaux. Les VNU s'efforcent de trouver des synergies avec l'année européenne du bénévolat en 2011 en faisant fond sur la coopération existant entre les VNU et la Commission européenne sur le volontariat des jeunes. En Namibie, un comité de coordination des volontaires au service du développement est à l'avant-garde de l'élaboration des politiques nationales concernant le volontariat et prévoit de commémorer le dixième anniversaire de l'Année internationale. La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a établi un comité directeur de gestion de haut niveau chargé de superviser sa participation à la célébration du dixième anniversaire à l'échelon mondial et de faciliter la participation des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge aux campagnes menées par les pays.

30. Les VNU sont actuellement en train de mettre au point une stratégie visant à assurer la participation de 40 000 anciens VNU partout dans le monde. Les outils d'établissement de réseaux sociaux en ligne ont été mis à l'essai avec succès parmi d'anciens VNU au cours de la campagne « Volontaires en faveur de notre planète » et ont permis d'entrer en contact avec 2 000 d'entre eux.

**Résultat essentiel 1.4****Soutien fourni par les VNU pour mieux faire reconnaître formellement, aux niveaux national et international, l'importance du volontariat et sa contribution au développement**

31. Les VNU ont fourni des conseils aux pays de programmes pour ce qui est de la mise au point de politiques et cadres réglementaires favorisant le volontariat, promouvant le dialogue national et facilitant les procédures législatives et la mise en commun des compétences techniques nécessaires à la rédaction de nouveaux textes de loi (ou à la révision des textes existants). Grâce aux efforts déployés, d'importantes publications ont reconnu le potentiel et l'impact du volontariat, notamment certains rapports de l'ONU, stratégies et rapports nationaux sur le développement humain.

32. Les VNU ont contribué à l'élaboration des rapports nationaux sur le développement humain, notamment au Brésil, en Égypte, au Honduras, en Jordanie et au Nicaragua. Le rapport de la Bosnie-Herzégovine analysait l'intégration sociale et le développement humain et comprenait également une section sur le volontariat qui recommandait au Gouvernement de mettre au point un cadre législatif et d'améliorer les lois et politiques existantes, de façon à créer un environnement facilitant le volontariat.

33. Les VNU ont également facilité une analyse de fond des questions ayant trait au volontariat en élaborant des politiques, procédant à des études de faisabilité et menant des travaux de recherche et des enquêtes dans des pays tels que le Bangladesh, le Cambodge, l'Éthiopie, le Kenya et le Samoa.

**B. Intégration du volontariat dans les programmes pour la paix et le développement**

34. Au cours de la période 2008-2009, les VNU ont promu l'intégration systématique du volontariat dans les plans et programmes de développement et les politiques de leurs partenaires, et notamment la transposition des initiatives novatrices et ayant donné de bons résultats. Ils ont collaboré avec leurs partenaires afin de mettre au point des outils et des politiques et d'obtenir les connaissances nécessaires à la création d'un cadre juridique favorable au volontariat, à la mise au point de programmes nationaux et régionaux de volontariat et à l'intégration du volontariat dans les politiques, stratégies et programmes de développement.

**Résultat essentiel 2.1****Outils et politiques élaborés et connaissances obtenues par les VNU pour permettre aux partenaires de développement d'intégrer le volontariat dans les politiques, stratégies et programmes de développement, notamment les politiques et stratégies sectorielles et ciblées**

35. Les VNU ont fourni des conseils généraux sur l'élaboration des politiques nationales de volontariat et des cadres juridiques de huit pays. En Équateur, une table ronde de volontaires soutenue par les VNU a mis au point et présenté une proposition d'action au Gouvernement qui s'est traduite par la prise en compte du volontariat dans la Constitution nationale.

36. Les VNU se sont employés à intégrer le volontariat dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et les directives relatives aux bilans communs de pays et ont établi une note d'orientation sur le volontariat qui a été annexée aux lignes directrices modifiées concernant ces deux types d'instrument (2008). En décembre 2009, le volontariat au service du développement et/ou la collaboration avec les VNU avaient été intégrés dans 57 PNUAD (contre 41 en décembre 2007) et dans 32 plans d'action de programmes de pays du PNUD pour 2009.

37. Les VNU ont à cœur de mettre en œuvre le programme de réforme des Nations Unies. Ils ont participé aux activités menées dans huit pays concernés par l'initiative « Unis dans l'action » en déployant des volontaires chargés d'intégrer le volontariat dans les programmes réalisés dans le cadre de ladite initiative et de renforcer les capacités des bureaux des coordonnateurs résidents en matière de coordination, de communication, de suivi, d'évaluation et pour ce qui est des technologies de l'information et des communications. Au Viet Nam, les VNU ont servi de spécialistes de la coordination des programmes et établi un partenariat avec des associations nationales de jeunes afin de mieux faire comprendre la contribution des activités menées dans le contexte de l'initiative sur l'unité d'action au règlement des problèmes de développement. Il s'est ensuivi que la reconnaissance de l'importance du volontariat pour le développement est devenue l'un des éléments du plan d'action commun pour 2006-2010. Au Rwanda, le volontariat a été intégré dans le plan relevant de l'initiative « Unis dans l'action » visant à promouvoir les besoins et les droits des adolescents et des jeunes rwandais en matière de développement. En Uruguay, les VNU ont soutenu les processus de décentralisation et la promotion de la participation des citoyens dans le cadre de la réforme d'État, facilitant l'interaction entre les autorités locales et la société civile de manière à renforcer la participation de la jeunesse aux processus de prise de décisions des parlements nationaux et locaux par le biais du volontariat.

38. Le Gouvernement béninois collabore avec les VNU et d'autres partenaires des Nations Unies afin de mettre en place un cadre juridique pour le volontariat et d'établir un programme national de volontaires. Ce projet promeut une gestion décentralisée de l'environnement par le biais du volontariat et la sensibilisation des communautés locales à l'importance de la protection de l'environnement.

39. À Sri Lanka, le centre d'information et de coordination des volontaires, créé avec l'appui des VNU en 2006, met en œuvre, en partenariat avec le Gouvernement, l'Université de Colombo et le PNUD, une initiative sur la démarginalisation par le droit. Les VNU ont mobilisé 18 étudiants – de futurs avocats, juges et sociologues – afin de mener des activités y ayant trait dans des communautés défavorisées.

40. Les VNU ont continué de fournir des conseils techniques à l'Union africaine concernant la création d'un corps de jeunes volontaires, ainsi qu'à la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest pour la mise en place d'un système de volontaires dans 15 pays.

## **Résultat essentiel 2.2**

### **Intégration du volontariat dans les politiques, stratégies et programmes de développement**

41. Au cours de l'exercice biennal, les VNU ont restructuré leurs programmes afin de mieux relever les défis posés par la réalisation des objectifs du Millénaire pour le

développement et de davantage tenir compte des objectifs de développement national des pays de programmes. Les VNU ont collaboré avec le PNUD et d'autres organismes des Nations Unies pour que le volontariat fasse partie d'un certain nombre de projets tendant à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en Albanie, au Guatemala et au Nicaragua.

42. Les VNU ont continué d'intégrer les sexospécificités dans toutes les activités de programmes. Ils ont contribué à faire en sorte que l'égalité des sexes soit prise en compte dans les travaux de leurs partenaires, en particulier pour ce qui est de la protection et de l'autonomisation des femmes, et de la promotion de leurs droits et du développement communautaire; quelque 75 VNU ont joué chaque année le rôle de spécialistes des sexospécificités. Le projet mené par les VNU pour lutter contre les mutilations génitales féminines au Soudan a été intégré et transposé par l'UNICEF et le FNUAP. Le succès de ce projet s'explique par la participation de volontaires des communautés locales à sa mise en œuvre et à sa diffusion. L'évaluation finale du projet a été retenue comme évaluation pilote pour le *Manuel du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation* sur l'intégration des droits de l'homme et des sexospécificités dans les évaluations. En Égypte, les VNU ont collaboré avec des partenaires nationaux et d'autres organismes des Nations Unies dans des villages où la mutilation génitale des femmes ne se pratiquait pas et où des Volontaires des Nations Unies nationaux avaient sensibilisé la population et fait campagne contre les pressions sociales s'exerçant sur les jeunes filles et les femmes. Un VNU travaillant pour UNIFEM en Bolivie a sensibilisé les associations locales de femmes aux questions du trafic d'êtres humains et des droits de l'homme. Un autre VNU au service du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Guatemala a œuvré au renforcement des capacités de façon à remédier à la violence sexiste au sein de diverses entités, notamment les forces de police. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, des VNU ont contribué à un programme régional pluri-institutions, œuvrant avec des hommes et des garçons à la prévention de la violence sexiste.

43. Les VNU collaborent avec le PNUD, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, l'OMS, le Gouvernement et les institutions nationales de santé afin d'améliorer la prestation des services et l'accès à ces services, de réduire la mortalité infantile et maternelle et de lutter contre le VIH/sida. En 2009, quelque 850 VNU ont été affectés au secteur de la santé, notamment en Afrique du Sud, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en République-Unie de Tanzanie, à la Trinité-et-Tobago et en Zambie. Au Malawi, plus de 50 médecins VNU spécialisés, notamment des pédiatres, des obstétriciens et des chirurgiens, ont assuré la prestation de services de santé de base et renforcé les capacités du personnel médical grâce à un financement du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et du Conseil national de lutte contre le sida.

44. Les VNU ont adopté une approche fondée sur les droits de l'homme du développement et axé leurs efforts sur l'intégration sociale et l'autonomisation des groupes de jeunes marginalisés. En Croatie, les VNU et le PNUD ont facilité le développement local et promu l'intégration sociale des jeunes Roms sans emploi, des enfants, des personnes âgées et des handicapés dans les zones reculées et rurales en engageant des VNU venant des communautés ciblées. Une initiative similaire menée en Albanie a favorisé l'intégration sociale de minorités égyptiennes et romani vulnérables, facilité leur comptabilisation, promu la planification faisant appel à la participation, permis de développer les infrastructures locales et amélioré

l'employabilité. Au Honduras, le Programme commun de sécurité humaine a permis la participation de jeunes de trois municipalités à des initiatives de volontariat, les empêchant ainsi de faire partie de gangs, réduisant la violence sexuelle et affectant directement la vie de 55 000 personnes, dont la moitié de femmes. Au Kazakhstan, les VNU collaborent avec le PNUD, l'UNICEF et le FNUAP pour améliorer la sécurité humaine dans l'ancien polygone d'essais nucléaires de Semipalatinsk.

45. Dans sa décision 2008/22, le Conseil d'administration a demandé aux VNU de s'intéresser davantage à la gestion au niveau communautaire des ressources naturelles et aux changements climatiques, tandis que, dans sa résolution 63/153, l'Assemblée générale a prié les VNU de promouvoir l'intégration du volontariat dans les programmes des gouvernements et des Nations Unies ayant trait à l'environnement et aux changements climatiques. En 2009, près de 300 VNU (contre 195 en 2008) ont contribué aux projets menés par les organismes des Nations Unies dans le domaine de l'environnement dans 67 pays, y compris le Bénin, le Cambodge, les Comores, la Guinée-Bissau, le Mali, l'Ouganda et le Pakistan ainsi que le Kosovo (territoire administré par l'ONU au titre de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité). En outre, 1 043 des 14 313 tâches assignées à des volontaires en ligne ont appuyé les activités liées à l'environnement.

46. Les VNU ont renforcé leur collaboration avec le PNUD aux niveaux national et mondial. Les VNU participent au projet mondial d'adaptation des communautés en menant des activités en Bolivie, au Guatemala, à la Jamaïque, au Maroc, en Namibie, au Niger et au Samoa et renforcent le volontariat au sein des communautés, améliorant les capacités d'adaptation aux changements climatiques et réduisant les vulnérabilités. Un projet de méthodologie a été mis au point qui prévoit et reconnaît le travail accompli par des centaines de volontaires locaux mettant en œuvre 27 projets communautaires, et lui donne une valeur.

47. Les VNU ont continué de collaborer avec le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique. Un projet mené dans les régions de l'Amhara et de l'Oromia, en Éthiopie, a porté sur la désertification causée par les activités de l'homme et les catastrophes naturelles. Les compétences pratiques et les connaissances en matière de conservation de 200 jeunes volontaires ont été renforcées dans le cadre d'une approche durable de la lutte contre la pauvreté et la désertification. Dans l'Amhara, l'association de jeunes a reçu le prix écologique national, ce qui a eu un effet multiplicateur sur les communautés voisines qui ont transposé l'expérience.

48. En 2009, les VNU ont soutenu des programmes d'alphabétisation en envoyant 63 volontaires dans des pays tels que le Cambodge et le Malawi. Au Lesotho, les VNU ont contribué à améliorer l'enseignement primaire dans le cadre du Programme de formation à distance des enseignants en formant des maîtres. Le Brésil est convenu de collaborer avec les VNU pour renforcer les capacités d'une école novatrice située en El Salvador par le biais de VNU bénéficiant d'un financement intégral.

## C. Mobilisation de volontaires contribuant à la paix et au développement

49. Les VNU ont mobilisé quelque 5 100 volontaires internationaux et 2 500 volontaires nationaux chaque année et diversifié les types de volontariat grâce à des initiatives en ligne et au recrutement d'employés et de jeunes, permettant à davantage d'individus de faire du volontariat au service de la paix et du développement au niveau mondial. Les VNU ont également aidé les gouvernements et autres parties prenantes à créer des capacités régionales, nationales et locales de mobilisation de volontaires.

50. Les Volontaires des Nations Unies ont contribué à la réalisation d'objectifs prioritaires de développement national et à d'objectifs de paix, environ la moitié d'entre eux ont facilité la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en collaboration principalement avec le PNUD, tandis que l'autre moitié participait à des activités de maintien et de consolidation de la paix, d'aide humanitaire, de relèvement après conflit et à des opérations électorales, en collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le PAM et le Département des opérations de maintien de la paix, le Département des affaires politiques et le Département de l'appui aux missions de l'ONU.

### Résultat essentiel 3.1

#### Une gestion bien définie, efficace et intégrée des Volontaires

51. Soixante-dix-neuf pour cent des Volontaires des Nations Unies viennent de pays en développement et 40 % d'entre eux sont affectés dans leur pays natal. En 2009, 3 597 volontaires internationaux venant de 105 pays en développement ont servi dans un autre pays en développement, faisant du volontariat un moteur du renforcement de la coopération Sud-Sud. La valeur financière a été estimée à 147 millions de dollars, soit 67 % du poids financier des VNU. En 2009, le Cameroun, le Ghana, l'Inde, le Kenya, le Libéria, le Népal, l'Ouganda, les Philippines, la République démocratique du Congo et la Sierra Leone ont été les pays en développement ayant le plus de citoyens affectés comme volontaires à l'étranger.

52. Le service de volontariat en ligne des VNU ([www.onlinevolunteering.org](http://www.onlinevolunteering.org)) met en liaison les volontaires avec des organismes s'occupant de paix et de développement dans le monde entier par le biais de l'Internet. Un nouveau site Web, désormais trilingue (anglais, espagnol, français) a été lancé à l'occasion de la Journée internationale des volontaires en 2008. Ce service a connu une croissance importante en 2009 avec 9 427 volontaires en ligne et plus de 14 000 tâches confiées, soit une croissance de 152 % et 172 %, respectivement, par rapport à 2008. En 2009, 87 % des volontaires ont été affectés à des organisations de la société civile, le nombre d'organisations enregistrées augmentant de 50 % par rapport à 2008; 53 % des volontaires en ligne étaient des femmes; 62 % venaient des pays du Sud et 2 % ont indiqué qu'ils étaient handicapés. Un bulletin d'information électronique mensuel est adressé à 128 247 individus enregistrés de par le monde.

53. Les gagnants du prix annuel du volontariat en ligne montrent que l'intégration n'est pas un vain mot et promeuvent la compréhension mutuelle et la cohésion sociale globale. L'un des prix a été décerné à sept volontaires en ligne ayant aidé

l'ONG « Africavenir », au Bénin, à remédier à la contamination des eaux souterraines et à l'émission d'odeurs nauséabondes et de gaz à effet de serre en transformant les déjections de porcs en électricité renouvelable et respectueuse de l'environnement.

54. Depuis 2006, plus de 600 volontaires en ligne ont soutenu le Centre international de lutte contre la pauvreté et de croissance intégrée du PNUD. Ces volontaires ont permis la publication d'un annuaire recensant 2 800 centres de recherche sur la pauvreté de par le monde. Les heures investies dans cet effort par les volontaires ont été estimées à l'équivalent des heures passées par 12 individus travaillant à plein temps pendant une année.

55. Conformément à la résolution 31/131 de l'Assemblée générale, les VNU promeuvent le volontariat des jeunes et la participation des jeunes volontaires de moins de 25 ans par le biais d'activités spéciales, de programmes et de mécanismes de volontariat nationaux. Au Guyana, le PNUD et les VNU ont collaboré avec le Gouvernement à la mise au point et en œuvre d'un projet amélioré sur la confiance du public, la sécurité et l'intégration qui a porté sur l'autonomisation des jeunes, la cohésion sociale et le dialogue communautaire. Cinquante jeunes marginalisés ont servi de Volontaires des Nations Unies nationaux, renforçant la pratique démocratique et la paix durable. Les projets menés par de jeunes volontaires locaux ont affecté des communautés en Bosnie-Herzégovine, au Cap-Vert, en Chine, en Indonésie, en République arabe syrienne, en Ukraine et en Zambie.

56. Les VNU ont collaboré avec des universités de pays développés et de pays en développement afin de soutenir les échanges Sud-Sud et Nord-Sud-Sud. En avril 2009, les VNU et le PNUD ont soutenu le lancement du réseau ibéro-américain de volontaires des universités en faveur de l'intégration sociale. Les VNU sont membres de son conseil d'administration et financent un chargé de recherche international des VNU au secrétariat, à l'Université nationale autonome du Mexique. En décembre 2009, 28 universités de 13 pays s'étaient affiliées et le réseau comptait 7,5 millions d'étudiants dans 800 universités. L'Université autonome de Madrid collabore également avec les VNU et 83 de ses étudiants participent à son programme de volontaires.

57. Le volontariat constitue pour les volontaires du troisième âge une occasion de mettre leur expérience au service de la paix et du développement; en 2009, environ 5 % des VNU avaient plus de 55 ans. Chaque année, quelque 75 professionnels retraités du secteur privé fournissent un appui aux petites entreprises et aux coopératives de pays en développement par le biais des VNU. Au Sénégal et à Sri Lanka, le Gouvernement, le PNUD et les VNU démontrent qu'il existe des façons novatrices de faire participer les personnes âgées à des activités de développement.

58. En partenariat avec le Times of India, les VNU ont mobilisé plus de 100 000 volontaires pour l'initiative « Teach India ». Au-delà de l'enseignement de l'anglais, ce projet d'alphabetisation a renforcé la cohésion sociale en encourageant les citoyens ayant une bonne éducation à aller au-devant des groupes défavorisés. Des VNU internationaux venant d'Asie et des VNU nationaux de la République-Unie de Tanzanie et de la Zambie ont promu l'expansion des petites et microentreprises du secteur privé par le biais du programme des jeunes volontaires asiatiques.

### Résultat essentiel 3.2

#### Renforcement de la participation des volontaires dans certains domaines d'activité

59. Dans sa résolution 56/38, l'Assemblée générale a demandé aux VNU de fournir une coopération technique en matière de volontariat afin de réaliser leur potentiel en tant que ressource permettant d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Il s'agit notamment de donner des conseils techniques et de promouvoir le renforcement des capacités locales en Afrique subsaharienne, où 48 % des volontaires ont été déployés en 2008-2009. Les VNU ont appuyé le mandat de 23 organismes des Nations Unies et de 19 missions, offrant leurs compétences dans plus de 100 domaines professionnels.

#### *Mobilisation en faveur de la paix*

60. Au cours de l'exercice biennal, plus de 3 000 Volontaires des Nations Unies ont, chaque année, soutenu des activités de maintien de la paix, des opérations politiques spéciales et des initiatives de consolidation de la paix au sein de 19 missions des Nations Unies dans 18 pays, représentant environ 30 % de l'ensemble du personnel civil international participant à ces missions. Les volontaires ont apporté une aide dans des domaines allant de l'appui médical, logistique et technique aux missions à la protection de l'enfance, à la prééminence du droit, aux élections, aux droits de l'homme, aux affaires civiles et au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration. De 1999 à 2008, les Volontaires des Nations Unies se sont acquittés de 20 000 tâches dans le cadre de 44 missions de maintien de la paix.

61. Au cours de l'exercice biennal, 1 408 VNU internationaux venant de divers pays d'Afrique ont contribué au maintien et au rétablissement de la paix en collaborant avec des missions des Nations Unies déployées dans 10 pays situés sur leur continent. Ils ont ainsi aidé le Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU à améliorer les chances de succès des missions de maintien de la paix en promouvant la régionalisation.

62. En République démocratique du Congo, jusqu'à 700 Volontaires des Nations Unies ont apporté chaque année leur contribution aux activités de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, notamment dans le cadre d'un programme de désarmement, démobilisation, retour, réintégration et redressement concernant les combattants étrangers. Les VNU affectés au Programme de désarmement, démobilisation et réintégration du PNUD ont contribué au bon déroulement de la démobilisation de 23 000 ex-combattants nationaux, dont 10 000 enfants soldats. Ces deux programmes ont nécessité l'adoption d'approches multidisciplinaires et la participation des volontaires à des activités simultanées touchant des questions intersectorielles telles que les sexospécificités, le VIH/sida, la protection de l'enfance, les droits de l'homme, la réintégration socioéconomique et l'autonomisation des femmes. Les VNU ont également contribué à la mise en œuvre de programmes similaires au Burundi, en Côte d'Ivoire, au Libéria et au Tchad.

63. En Haïti, plus de 200 Volontaires des Nations Unies ont soutenu chaque année la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti; plusieurs autres ont été affectés au PNUD ou à d'autres organismes des Nations Unies, collaborant aux niveaux central et local avec le Gouvernement, les représentants élus et la police nationale pour ce qui est des affaires civiles, du renforcement des capacités, de la

réduction de la violence communautaire et des activités de maintien de la paix, afin de contribuer à promouvoir le dialogue, la compréhension et la cohésion sociale. Les volontaires traitant des affaires civiles ont recueilli des données sur l'évolution de la situation socioéconomique et les questions de sécurité.

64. Des VNU internationaux ont fourni un appui électoral en Afghanistan, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Haïti et République démocratique du Congo, ainsi qu'au Soudan et au Timor-Leste. Au Népal, 140 VNU (dont 70 nationaux) ont apporté un soutien essentiel à la Commission électorale et mobilisé 9 000 volontaires locaux chargés de l'information des électeurs. Parmi le personnel de la Mission des Nations Unies au Népal, ce sont les volontaires qui ont été les plus proches des communautés dans l'ensemble des 75 districts.

65. Les Volontaires des Nations Unies constituent 17 % de la présence sur le terrain du HCR, plus de 1 000 volontaires étant actuellement déployés dans 74 pays. Au Yémen, environ 50 VNU, la plupart internationaux, ont travaillé avec les réfugiés et les personnes déplacées, conduisant des entretiens, gérant des bases de données, facilitant la réinstallation et menant des missions sur le terrain. Au cours de l'exercice biennal, 24 Volontaires des Nations Unies ont travaillé dans l'est du Tchad avec des personnes déplacées, des réfugiés du Darfour et des réfugiés de République centrafricaine. Cinq VNU affectés au programme concernant la santé et la nutrition ont soutenu la création de comités locaux de volontaires chargés de la distribution d'aliments, accroissant la participation des femmes de 0 % à environ à 40 %. Les VNU affectés au HCR en Colombie ont engagé le dialogue avec les communautés, les dirigeants communautaires et les institutions locales afin de cerner et d'analyser les risques immédiats se posant aux réfugiés et aux personnes déplacées avant de prendre des mesures de protection adéquates. En 2008-2009, 100 volontaires affectés au HCR ont fait participer les communautés, les dirigeants communautaires et les institutions locales à l'identification et à l'analyse des risques immédiats se posant aux réfugiés et aux personnes déplacées avant d'adopter des mesures de protection idoines en coopération avec les autorités et les institutions locales.

66. Au cours de l'exercice biennal, quelque 300 Volontaires des Nations Unies, dont plus de la moitié étaient des femmes, ont été affectés au Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), au HCR, au BCAH, à l'UNICEF et aux missions des Nations Unies et ont œuvré dans le domaine des droits de l'homme, de la protection, notamment, de l'enfance, des réfugiés et des personnes déplacées, de la prévention de la violence sexuelle et sexiste et des services pénitentiaires. Chaque année, environ 50 Volontaires des Nations Unies ont participé aux activités du HCDH (environ 10 % de son personnel sur le terrain) en apportant leur expérience des droits de l'homme et de leur protection, de l'information et de sa diffusion, des technologies de l'information et de la communication, des services d'appui logistique, des services juridiques, de la prise en compte des sexospécificités, de la gestion des projets et de la formation. Chaque année, quelque 30 VNU ont contribué aux travaux du BCAH dans le domaine des affaires humanitaires.

67. Les Volontaires des Nations Unies entretiennent des relations étroites avec les communautés dans lesquelles ils travaillent et vivent et ne se limitent pas à leurs tâches quotidiennes; ils participent notamment aux activités de nettoyage communautaire, aux campagnes de sensibilisation à l'hygiène, à des manifestations sportives, à la vulgarisation du travail agricole et aux campagnes de don du sang et donnent des cours dans des écoles locales. Au Burundi, les Volontaires des Nations

Unies ont collaboré avec une association de femmes âgées de différentes origines ethniques à la publication de proverbes traditionnels de manière à renforcer la cohésion sociale et à combler de fossé entre les générations.

*Mobilisation en faveur du développement*

68. Les Volontaires des Nations Unies ont contribué aux réalisations de gouvernements et d'organismes des Nations Unies, notamment le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, en matière de développement.

69. Les projets des VNU au Mali, au Niger et en République-Unie de Tanzanie ont principalement porté sur le renforcement des capacités communautaires, les utilisateurs de services et les autorités locales et nationales ainsi que sur l'amélioration de la transparence et de la participation à la planification et à la prestation des services sociaux. Au Cameroun, les VNU nationaux affectés au PNUD ont aidé les autorités locales à élaborer des plans de développement communautaire visant à réduire la pauvreté et à faciliter la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En République démocratique populaire lao, les VNU ont mené avec le PNUD et le Fonds d'équipement des Nations Unies des activités ayant trait à la gouvernance et à la réforme de l'administration publique dans la province de Sekong, améliorant la circulation de l'information, renforçant le dialogue et les processus de planification faisant appel à la participation des citoyens et soutenant la planification locale.

70. Dans le cadre d'un programme conjoint avec le PNUD, 90 VNU internationaux ont renforcé les capacités des autorités locales, amélioré la prestation des services et contribué à l'information des communautés du Sud-Soudan. En décembre 2009, 72 autres VNU internationaux sont venus leur prêter main forte pour la planification, la santé, la gestion de l'environnement, l'éducation, le désarmement, la démobilisation et la réintégration, les élections, les rapatriés et les réfugiés et se sont vu confier des fonctions de sages-femmes par le FNUAP.

71. Chaque année, environ 220 volontaires ont participé aux travaux du PAM, assurant le bon déroulement des opérations sur le terrain et collaborant avec les communautés locales. Deux VNU affectés au Somaliland, en Somalie, ont pris part à des programmes d'aide alimentaire d'appui social et de secours d'urgence. En collaboration avec le Gouvernement, les organismes des Nations Unies, les ONG internationales et locales et les organisations communautaires, ils ont mobilisé de nombreux volontaires locaux et aidé 250 000 personnes. Une attention toute spéciale a été accordée à l'autonomisation des femmes vulnérables, à la conservation des ressources naturelles et à la gestion durable des ressources.

72. Le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 et la résolution 56/38 de l'Assemblée générale ont noté l'importance de la contribution des volontaires aux secours en cas de catastrophe, à la réduction des effets des catastrophes et à la gestion des risques liés à ces dernières. En se fondant sur l'expérience acquise, les volontaires ont continué de participer à des projets de réduction des risques de catastrophe en mettant l'accent sur le renforcement des capacités communautaires. En Indonésie, les VNU et le PNUD ont collaboré à un projet permettant de mieux assurer la sécurité des communautés grâce à la réduction des risques de catastrophe dans le cadre des activités de développement; 15 VNU ont, en coopération avec les autorités nationales et locales, renforcé les capacités des organisations locales en

matière de réduction des risques de catastrophe dans sept provinces indonésiennes. Compte tenu du lien qui existe entre la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques, les VNU ont soutenu le renforcement des organisations faisant appel à des volontaires afin de mieux soutenir les stratégies de réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques au niveau communautaire en Équateur.

73. Lors de la phase de reconstruction qui a suivi le tremblement de terre d'Ica au Pérou, en 2007, 13 VNU nationaux ont, dans le cadre d'un projet conjoint PNUD/VNU, aidé les communautés à former des dirigeants à la construction, aux questions d'ordre juridique et à la gestion des risques. Plus de 200 volontaires communautaires ont été formés et ont soutenu les efforts de reconstruction.

### **Résultat essentiel 3.3**

#### **Les outils, les connaissances et les conseils fournis par les VNU permettent aux partenaires régionaux, nationaux et locaux de mettre en place des mécanismes de mobilisation et de gestion de volontaires au service du développement**

74. Les VNU collaborent de plus en plus avec les gouvernements et les partis prenantes locales au renforcement des capacités régionales, nationales et locales de mobilisation de volontaires et des infrastructures nécessaires au volontariat. Cela leur permet de faire davantage participer la population aux activités menées en faveur de la paix et du développement dans leurs propres pays et communautés.

75. Les VNU ont soutenu ou renforcé les mécanismes officiels de volontariat et les réseaux de volontaires dans 19 pays. Au Burkina Faso, le programme de volontaires nationaux a connu une forte croissance, déployant 600 volontaires en 2009, contre 100 en 2008. Les VNU ont permis à des Gambiens d'étudier ce programme sur place, promouvant les échanges Sud-Sud afin de faciliter la mise au point d'un programme de volontaires nationaux similaire. Au Niger, les VNU s'emploient à mettre en place une infrastructure nationale de volontariat et un cadre juridique facilitateur. Des centaines de volontaires nationaux renforcent les capacités des autorités locales dans les districts, mobilisant des ressources et mettant sur pied des activités rémunératrices. Le programme de jeunes volontaires nationaux soutenu par les VNU au Libéria a permis de continuer à mobiliser des diplômés de l'université en tant que volontaires chargés de sensibiliser aux questions ayant trait à la santé et aux sexes spécifiques et de donner des cours s'y rapportant, et de fournir un appui aux projets agricoles dans les zones rurales. Au Lesotho, l'assistance des VNU a débouché sur la création d'un corps national de volontaires.

76. La participation des VNU aux Jeux olympiques verts – qui ont fait partie des Jeux olympiques de Beijing – a permis de mobiliser un grand nombre de volontaires locaux. Les VNU ont collaboré avec les institutions nationales, le PNUD et les ONG, formant des gestionnaires de volontaires et promouvant la durabilité par le biais de campagnes de sensibilisation à l'environnement tant desdits volontaires que des médias qui ont permis d'informer plus de 100 millions de personnes.

77. Après la violence qui a caractérisé le lendemain des élections au Kenya, le PNUD et les VNU ont lancé un programme de volontaires conçu pour promouvoir le dialogue communautaire après élections, travaillant en étroite collaboration avec le Fonds pour la consolidation de la paix et le Gouvernement. Vingt et un VNU nationaux ont donné une formation de premier plan à la consolidation de la paix, au

règlement des conflits, à la sécurité communautaire, à l'intervention humanitaire et au relèvement rapide à 900 animateurs de groupes de jeunes, professionnels à la retraite, femmes et guides d'opinion.

*Apprendre à programmer de façon efficace*

78. Les volontaires sont l'atout le plus important des VNU. Il est essentiel de tirer parti de leur expérience pour identifier les résultats obtenus, améliorer la gestion des volontaires, renforcer les partenariats et promouvoir la gestion des connaissances et l'innovation. Les VNU ont amélioré le cycle de gestion des volontaires en mettant davantage l'accent sur la normalisation et en incluant les principes du volontariat dans les tâches confiées. Les rapports et les informations fournis par les volontaires déployés et les anciens volontaires ont servi à la mise au point de 22 outils et guides conçus pour améliorer la gestion des volontaires. Au cours de la période faisant l'objet du présent rapport, le système d'établissement de rapports des VNU en ligne a été remanié et comprend désormais des outils d'analyse des données faciles à utiliser.

79. Les capacités du personnel au siège des VNU et de quelque 200 personnes se trouvent sur le terrain ont été renforcées grâce aux 10 stages de formation organisés en 2008 et 2009. Ces stages sont venus s'ajouter à plusieurs cours de formation locaux organisés par les bureaux extérieurs des VNU à l'intention des volontaires. La formation a porté sur la planification, la gestion axée sur les résultats, le suivi et l'évaluation.

80. Une étude globale des arrangements concernant les volontaires nationaux, qui représentent chaque année environ 34 % de l'ensemble des VNU, a été menée dans 10 pays : Botswana, Brésil, Équateur, Inde, Kirghizistan, Ouganda, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao, Soudan et Zambie. Dans cette étude, les gouvernements et les organisations hôtes sont convenus que les VNU nationaux soutenaient effectivement la réalisation des objectifs prioritaires de développement national et des objectifs du PNUAD. L'étude a confirmé le potentiel de ces arrangements pour renforcer les capacités nationales et recommandé une promotion plus active du volontariat.

81. En 2008-2009, 12 évaluations ou examens de projets, de stratégies et de thèmes ont été menés pour assurer la transparence, la gestion axée sur les résultats et la gestion des connaissances. De manière générale, les projets ont permis d'obtenir la plupart des résultats souhaités. Une étude indépendante de la fonction d'évaluation a fait valoir que les normes d'évaluation retenues par les VNU étaient élevées et recommandé le perfectionnement institutionnel, et la gestion et le suivi des projets au jour le jour. Une synthèse de l'ensemble des évaluations menées de 2000 à 2009 a confirmé l'importance des activités entreprises par les VNU pour la paix et le développement et le succès croissant de la mobilisation des volontaires et des communautés locales. Les interventions des VNU ont notamment permis aux populations d'accéder plus facilement aux services, aux personnes vulnérables de participer aux processus de développement et aux organisations de jeunes et organisations communautaires de renforcer leurs capacités. Pour se faire une idée des évaluations des VNU et des mesures prises par l'Administration pour y donner suite, il est possible de consulter le Centre de gestion en ligne des évaluations du PNUD. Chaque année, plus de 100 Volontaires des Nations Unies fournissent un appui en matière de suivi et d'évaluations aux organismes des Nations Unies.

### III. Résultats en matière de gestion

82. Au cours de la période faisant l'objet du présent rapport, les VNU ont poursuivi leurs activités en suivant leur modèle d'activités et le plan stratégique du PNUD. Le cadre de résultats connexe a encore été raffiné. Les principales initiatives de gestion ont été les suivantes : mise en place d'un processus de gestion du changement facilitant l'adoption d'une structure organisationnelle plus rationnelle; renforcement du cadre de responsabilisation du PNUD; et restructuration des procédures internes visant l'amélioration de la qualité, une programmation tenant compte des sexes/spécificités, le réaligement de la gestion des connaissances et la bonne gestion des ressources, notamment financières.

#### *Gestion du changement*

83. En 2008, le Programme des VNU a noté qu'il convenait de procéder à un examen approfondi de ses structures et opérations afin de prendre en compte la croissance importante du nombre de volontaires et la multiplication de ses activités depuis 2001. Une initiative de gestion du changement faisant appel à la participation appelée « Changing together » (Changer ensemble) a été menée tout au long de 2009; elle avait pour objectif de permettre aux VNU de s'acquitter de façon plus efficace de leur mandat et de relever les défis que constituent la limitation des ressources et les besoins croissants des pays partenaires.

84. Un processus de consultation du personnel, et notamment des équipes interorganisations chargées de divers domaines fonctionnels, a permis d'examiner le mode de fonctionnement du Programme des VNU et fait des recommandations en vue de sa consolidation, de sa normalisation et de sa rationalisation. Un examen de l'ensemble des fonctions et activités a ensuite été entrepris. Sur la base des données obtenues, les responsables du Programme, avec l'appui d'une équipe de consultants en gestion du PNUD, en ont modifié la structure en adoptant la méthode des équipes spécialisées.

85. La nouvelle structure est censée permettre aux VNU de mieux répondre aux besoins des organismes des Nations Unies et des gouvernements pour ce qui est de la mobilisation des volontaires et du renforcement des capacités en matière de volontariat. Elle se compose d'une division de la paix et d'une division du développement comportant des équipes spécialisées dans diverses régions géographiques et des sections et groupes chargés de promouvoir l'acquisition de connaissances, l'innovation, le recrutement de volontaires, la normalisation et l'assurance de la qualité.

86. Une nouvelle liste mondiale de postes de volontaires internationaux est en cours d'élaboration; elle devrait faciliter la recherche anticipative de professionnels de talent susceptibles de devenir des volontaires internationaux, compte dûment tenu de la parité des sexes et de la diversité géographique.

#### *Cadre de responsabilisation et gestion des risques*

87. La transparence a été renforcée grâce à une gestion active des profils d'utilisateur Atlas et au suivi des fonctions assignées, conformément aux procédures de contrôle interne du PNUD, à l'amélioration du contrôle des achats et à la validation des compétences professionnelles du personnel. La méthode de gestion de projets Prince2 a été systématiquement utilisée pour les projets de gestion interne,

ce qui a permis un investissement stratégique et orienté sur les résultats des ressources des VNU.

#### *Gestion des volontaires*

88. Lors de l'exercice biennal 2008-2009, près de 7 600 VNU, souvent déployés dans des lieux difficiles et reculés ou des pays se relevant d'un conflit, ont contribué chaque année à la réalisation des objectifs stratégiques de 23 organismes des Nations Unies et de 19 missions des Nations Unies. Les Volontaires des Nations Unies ont par conséquent été touchés par l'instabilité qui caractérise de nombreuses régions du monde, même s'ils sont bien intégrés dans le système de sécurité des Nations Unies. En 2009, deux VNU ont perdu la vie lors d'une violente attaque contre des locaux des Nations Unies et un autre a été pris en otage pendant une longue période. D'autres incidents moins graves ont également eu lieu.

#### *Égalité des sexes*

89. L'égalité des sexes est au cœur des programmes des VNU et joue un rôle essentiel dans le recrutement du personnel et des volontaires. Cinquante-cinq pour cent du personnel des VNU est de sexe féminin, 44 % au niveau des administrateurs et 50 % au niveau des directeurs. Comme au PNUD, la procédure de recrutement des VNU vise la parité des sexes et la diversité.

90. Le pourcentage de femmes VNU est passé à 37 % en 2009 et les VNU continuent de soumettre la candidature d'au moins une femme pour chaque affectation. Vingt-huit pour cent des volontaires déployés auprès de missions des Nations Unies sont des femmes. Il ressort par ailleurs des pourcentages ventilés que 43 % des VNU sont des femmes. On ne peut que se féliciter de voir les partenaires des VNU encourager le recrutement de davantage de femmes, mais il convient de reconnaître que les lieux d'affectation formellement déconseillés aux familles et les menaces spécifiques auxquelles les femmes sont exposées lorsque les situations en matière de sécurité sont complexes constituent un problème. Il existe également d'importantes différences régionales, le plus grand nombre de femmes volontaires se trouvant en Europe et dans la Communauté d'États indépendants (57 %) et en Amérique latine et dans les Caraïbes (48 %).

#### *Gestion des connaissances*

91. Le travail des VNU affectés auprès de différents organismes des Nations Unies et de gouvernements et les partenariats avec les organisations faisant appel à des volontaires, la société civile et les établissements universitaires représentent une vaste somme de connaissances. Les VNU ont donc décidé d'élargir la base de connaissances existantes constituée lors de l'exercice biennal précédent. Un examen global de la gestion des connaissances et des documents a été mené en 2008 auprès du personnel du siège, des bureaux extérieurs et d'un échantillon de volontaires. Les VNU ont lancé la mise au point d'un système de gestion des documents et d'un nouveau système de gestion des connaissances utilisant la plate-forme du PNUD « Teamworks ». Ces deux systèmes seront au point en 2010.

#### *Ressources financières*

92. Au total, les activités menées en 2008-2009 ont représenté plus de 427 millions de dollars, soit environ 16 % de plus qu'en 2006-2007. L'annexe 2

donne un aperçu de la situation financière des VNU et complète les rapports établis par l'Administration du PNUD concernant le financement, le budget et la gestion. Quelque 3 % des dépenses ont été financées par le Fonds bénévole spécial, 26 % par le PNUD, 65 % par les organismes des Nations Unies, notamment le Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, et 6 % par des arrangements de participation aux coûts.

93. Les informations concernant les ressources ordinaires ont trait au Fonds bénévole spécial. La rubrique « Autres ressources » concerne : a) les contributions en espèces aux VNU dans le cadre des fonds d'affectation spéciale, de la participation aux coûts, des arrangements de financement intégral et du budget d'appui biennal; et b) la valeur financière des affectations des volontaires, imputée directement aux organisations et partenaires. Bien que ces montants ne représentent pas les contributions en espèces versées aux VNU, ils sont incorporés dans l'aperçu général pour donner une idée de la valeur financière totale des activités des VNU.

#### **IV. Problèmes à régler et possibilités à exploiter**

94. L'Administrateur est parvenu à la conclusion que les Volontaires des Nations Unies font d'importantes contributions aux activités menées par le PNUD et autres organismes des Nations Unies en faveur de la paix et du développement et que les VNU, en fournissant une assistance technique en matière de volontariat aux gouvernements, aux organismes des Nations Unies et à la société civile, permettent aux pays de mieux mettre à profit les volontaires qui constituent un moyen non négligeable de s'acheminer vers la paix, le développement et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

95. L'Administrateur estime que le processus de gestion du changement a amélioré l'efficacité administrative du Programme des VNU et lui a permis de mieux être à même de trouver des solutions novatrices. Ces gains d'efficacité ont permis aux VNU d'absorber une diminution de 15 % des sommes consacrées à l'appui administratif prélevés sur le budget d'appui biennal. Une réduction supplémentaire des ressources financières aurait toutefois un impact négatif sur les capacités opérationnelles des VNU, le concept même du système des volontaires se traduisant par des frais généraux moindres en valeur absolue, aucun frais administratif n'étant prédéterminé. Un complément de financement permettrait de répondre aux besoins des pays de programmes et aux VNU : a) d'accroître le nombre de volontaires; b) de diversifier les types de volontariat; c) de renforcer encore les connaissances des volontaires; et d) de promouvoir le volontariat en tant que solution aux problèmes de développement, en particulier ceux qui font l'objet des objectifs du Millénaire pour le développement et ont trait aux changements climatiques. L'Administrateur estime qu'une augmentation des niveaux de financement constitue un indicateur de la confiance placée dans les VNU et, se fondant sur l'expérience acquise lors de l'exercice biennal, qu'il est possible de créer des partenariats avec des donateurs non traditionnels et de diversifier la base des donateurs.

96. La rationalisation de la structure et des méthodes de travail du Programme des VNU lui permettra de mieux cibler son action, de répondre plus efficacement aux besoins de « ses clients » et de dûment tirer parti des possibilités qui se présenteront. Cette nouvelle structure permettra également au personnel de mieux concilier vie professionnelle et vie privée grâce à une meilleure définition des tâches

confiées et à une répartition de la charge de travail plus équilibrée. La formation du personnel et le renforcement de ses compétences permettront aux VNU de disposer de professionnels déterminés à mener leurs tâches à bien et comprenant bien ce que représente le volontariat au service de la paix et du développement. Les efforts se poursuivront également pour améliorer encore l'évolution des résultats et l'établissement des rapports.

97. Pour que la communauté internationale puisse tenir sa promesse pour ce qui est de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la participation de millions de volontaires est une ressource qu'il convient de mieux exploiter. Les VNU soutiennent le renforcement des capacités par le biais du volontariat au niveau local, là où la réduction de la pauvreté et la fourniture de services de base sont les plus nécessaires. La mobilisation de Volontaires des Nations Unies et la diversification du volontariat, notamment le volontariat en ligne, le recours aux volontaires du troisième âge et aux jeunes, et la mise à contribution du secteur privé, permettront de s'acheminer plus rapidement vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de remédier de façon plus efficace à des problèmes mondiaux tout aussi importants comme les changements climatiques. Le volontariat a un rôle particulièrement important à jouer en matière d'adaptation des communautés.

98. L'Administrateur estime que les VNU, tout en continuant à participer activement aux missions de maintien de la paix, devront aussi prendre davantage part aux activités de consolidation de la paix, car le volontariat peut s'avérer un outil efficace pour le renforcement du tissu social déchiré par le conflit. Pour donner suite au rapport du Secrétaire général sur la consolidation de la paix au lendemain d'un conflit (A/63/881-S/2009/304), les VNU réfléchissent actuellement à la meilleure façon de fournir un corps de volontaires spécialisés à la Commission de consolidation de la paix et à ses bureaux extérieurs.

99. L'Administrateur considère que les activités des VNU complètent celles du PNUD s'agissant du rôle de coordination qu'elles jouent au sein du système des Nations Unies et espère que les VNU continueront d'intégrer le volontariat dans les programmes du développement par le biais des PNUAD et de la programmation conjointe, comme ils l'ont déjà intégré dans le plan stratégique du PNUD.

100. La prise en compte des sexospécificités lors de la mise au point des programmes et de l'équilibre entre les sexes parmi les volontaires sera maintenue et les VNU continueront de demander aux gouvernements et aux organismes des Nations Unies hôtes de mieux tenir compte de la parité des sexes chez les volontaires internationaux.

101. L'Administrateur note qu'une étude globale du système des VNU nationaux a mis en relief les possibilités de croissance et la nécessité d'élaborer des politiques adéquates. S'agissant des volontaires internationaux, il faudra que les gouvernements hôtes prennent conscience de la nécessité de leur assurer l'immunité appropriée afin de leur permettre de s'acquitter de leurs fonctions de la manière la plus sûre et la plus efficace possible.

102. L'Administrateur note en outre que le dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires représente une excellente occasion de mener des activités de plaidoyer en faveur des VNU et de renforcer l'impact du volontariat. Dans sa résolution 63/153, l'Assemblée générale a demandé aux VNU de

coordonner les activités marquant cet anniversaire. Les VNU s'acquittent déjà de cette tâche. Des publications donnant des informations sur le volontariat sont prévues, les partenaires sont mobilisés et un sommet des organisations internationales de volontaires est à l'étude avec le Secrétariat de l'ONU. L'apport d'un soutien aux VNU, notamment par le biais d'un mécanisme de financement spécialisé, contribuerait à faire de ces objectifs une réalité.

103. Les VNU célébreront leur quarantième anniversaire en 2011 et feront de l'année celle de la consolidation des partenariats entre les acteurs institutionnels et individuels, de la promotion de la paix et du développement et de la reconnaissance par la communauté internationale de la contribution qu'apportent les volontaires.

---